



Groupe de discussion

Pacte pour un Enseignement d'excellence

« Dossier d'accompagnement de l'élève »

**Rapport du groupe de discussion mené
dans la province de Luxembourg
13 mars 2018**

Françoise Crépin & Stéphanie Géron (ULiège)
Olivier Fossoul (ISPG)
Catherine Van Nieuwenhoven (UCL/ISPG)

Table des matières

Table des matières.....	2
Avant-propos.....	3
1. Le dispositif méthodologique mis en œuvre.....	4
1.1 Principes généraux du « groupe de discussion »	4
1.2 Objectif du groupe de discussion mené dans la région de Luxembourg	4
1.3 Thèmes abordés	4
1.4 Guide d’entretien	5
1.5 Déroulement de la séance	5
1.6 Traitement des données.....	6
1.7 Composition du groupe de discussion	6
1.7.1 <i>Les participants</i>	6
1.7.2 <i>Le contexte des différentes écoles fondamentales</i>	6
2. L’analyse (synthèse) des discours.....	7
2.1 Fondement de la thématique selon les participants.....	7
2.2 Les conditions d’optimisation du DAcCE	8
2.3 Les bonnes pratiques de suivi d’élèves	9
2.4 Les freins relevés	10
2.5 Les risques identifiés.....	10
3. Synthèse	11
Mot de clôture.....	11

Avant-propos

L'objet de ce rapport est de présenter la synthèse des propos recueillis auprès d'un groupe d'enseignants du fondamental issus de 3 écoles géographiquement proches, de la province du Luxembourg. Les membres de ces équipes pédagogiques ont été rencontrés pendant une durée de 2h, dans le cadre d'un « groupe de discussion » portant sur « le dossier d'accompagnement de l'élève ».

Dans la première section, nous précisons le dispositif méthodologique mis en œuvre : les principes généraux de la méthode par « groupe de discussion », les objectifs spécifiques poursuivis, le guide d'entretien, le déroulement du dispositif, la méthode de traitement des données recueillies et la composition du groupe de discussion rencontré.

Dans la deuxième section, nous présentons une synthèse des discours tenus par les participants autour du dossier d'accompagnement de l'élève (DAccE) : les fondements de la thématique considérée par les enseignants rencontrés, les pistes d'optimisation de l'outil, les freins identifiés, les risques relevés ainsi que les pratiques de suivis des élèves des enseignants. Un résumé des propos clôture cette section.

1. Le dispositif méthodologique mis en œuvre

La première partie de ce rapport détaille la méthodologie mise en œuvre pour collecter les informations au sein du groupe de discussion.

1.1 Principes généraux du « groupe de discussion »

La méthode par « groupe de discussion » permet de récolter des données auprès de plusieurs acteurs simultanément, ayant le même statut, en garantissant la symétrie des relations (Doise & Mugny, 1997).

Concrètement, la technique consiste à recruter, en fonction de l'objet de l'étude, une quinzaine de personnes volontaires, et à susciter une discussion ouverte répondant à une logique de créativité. Cette discussion se structure autour d'un guide d'entretien (voir ci-après) définissant les différents thèmes de l'étude. Une analyse de la discussion, sous forme de synthèse, permet de relever les idées principales des participants. Cette méthode de travail se base en outre sur le principe de confidentialité, les participants ont donc la garantie de l'anonymat.

1.2 Objectif du groupe de discussion mené dans la région de Luxembourg

Cette méthode par « groupe de discussion » a été appliquée auprès d'enseignants issus de trois équipes pédagogiques différentes – géographiquement proches – de la province de Luxembourg. Ceux-ci ont été rencontrés le 13 mars 2018 durant 2 heures, avec comme objectif général de nourrir les réflexions en cours sur « le dossier d'accompagnement de l'élève », en recueillant les avis et témoignages d'acteurs.

Plus précisément, les objectifs étaient de :

- recueillir des mesures, des initiatives, des bonnes pratiques ou des dispositifs jugés pertinents en matière de dossier d'accompagnement des élèves : selon l'équipe rencontrée, quelles sont les pratiques de suivis d'enfants qui fonctionnent bien ? ;
- repérer les conditions, les implications et les scénarios d'opérationnalisation de ces différentes initiatives : selon l'équipe rencontrée, quelles conditions doivent être réunies pour que ces « bonnes initiatives » fonctionnent ?

1.3 Thèmes abordés

Le thème de ce groupe de discussion est celui du « dossier d'accompagnement de l'élève ». Il a été déplié en trois axes :

1. Les représentations : selon l'équipe pédagogique rencontrée, comment est perçu l'outil DAccE tel qu'envisagé dans l'avis n°3 du groupe central ?
2. Les conditions suggérées pour une situation optimale : selon l'équipe, quelles sont les suggestions qu'elle souhaite avancer pour un meilleur fonctionnement du DAccE ? Quels sont les freins relevés ?
3. Les bonnes pratiques vécues : dans les diverses situations professionnelles vécues par les enseignants, quels sont les dispositifs de suivis des élèves qui fonctionnent ?

1.4 Guide d'entretien

Les questions posées au groupe sont reprises dans le guide d'entretien ci-dessous.

I. MISE EN RÉFLEXION

1. Quelles informations devraient prioritairement se trouver dans le DAccE ?
2. Comment pourrait-on faire de cet outil un outil efficace ?
3. Comment va-t-il pouvoir faciliter le métier ? Aussi dans la continuité ?
4. Comment en faire un outil de soutien au service des élèves ?
5. Comment, aujourd'hui, vous y prenez-vous pour identifier les difficultés des élèves ? Qu'est-ce qui va changer avec cet outil ?

II. BONNES PRATIQUES

1. Avez-vous des exemples de « bonnes pratiques », de mesures, d'initiatives ou de dispositifs mis en œuvre dans ou autour de votre établissement ? Qu'est-ce que cela a provoqué comme changement et apport ?
2. Quelles sont les conditions qui doivent être remplies pour que ces mesures soient possibles et fructueuses ?

1.5 Déroulement de la séance

Les enseignants en provenance de trois équipes pédagogiques différentes ont été rencontrés lors d'une séance de 2h, le mardi 13 mars 2018.

La séance a débuté par un mot d'accueil et des présentations. D'une part, les chercheurs se sont présentés et ont expliqué le dispositif méthodologique du groupe de discussion : ses objectifs, le thème discuté, les principes et règles méthodologiques (garantie d'anonymat, enregistrement des séances...). D'autre part, les participants se sont exprimés lors d'un tour de table pour préciser la fonction qu'ils occupent dans l'école. Ils se sont montrés d'emblée intéressés par le thème et avides de recevoir des informations, se disant peu informés sur les mesures en cours.

Par la suite, une phase d'informations principalement axée sur l'outil DAccE proposé par la réforme (Avis n°3 du Groupe central, 7 mars 2017) a suivi. Elle a permis d'expliquer que cet outil sera commun à tous les réseaux, suivra l'élève tout au long de son parcours scolaire et facilitera les procédures administratives des directions. D'autres aspects ont été évoqués tels que le contenu (centré sur les apprentissages et son évolution), la forme du contenu (constitué de courtes synthèses), les modalités d'utilisation (DAccE complété en concertation, par toute l'équipe) et l'accessibilité, selon des conditions particulières, aux intervenants, aux parents/responsables légaux et aux élèves majeurs. Après un temps de réaction laissé aux participants, la réflexion autour du « dossier d'accompagnement de l'élève » a été menée en deux temps : un moment individuel au cours duquel les participants ont eu cinq minutes pour réfléchir à un premier groupe de questions : Comment pourrait-on faire de cet outil, un outil efficace ? Quelles informations devraient prioritairement se trouver dans le DAccE ? Cette phase individuelle a été suivie d'un tour de table afin que chacun ait la possibilité de s'exprimer. Un moment d'échange collectif a ensuite été structuré par le guide d'entretien et les différents axes à développer.

L'animatrice a reprécisé l'objectif de la rencontre (relever les bonnes idées et rester positif) et a dû, à plusieurs reprises, déposer différents arguments sur la table pour apaiser les inquiétudes, par exemple :

« *Ce dossier se veut évolutif et il n'y a aura pas les mêmes rubriques à compléter de l'accueil à la 6^e secondaire* », « *l'outil vise à fournir une aide aux enseignants et donc aux élèves indirectement* », « *ce dossier de suivi se veut plus pédagogique que psychologique* », etc.

Les principales craintes ont semblé provenir d'un possible manque d'implication de l'ensemble des membres d'une équipe, de la surcharge de travail administratif et du jugement porté sur le travail des enseignants (lié entre autres à l'accès du dossier).

À la fin de la rencontre, les enseignants ont été invités à répondre à une dernière question pour s'assurer que tout a été dit et clôturer ainsi la séance : Est-ce que vous pensez avoir communiqué tout ce que vous vouliez dire au sujet du DAceE ?

1.6 Traitement des données

Suite à la séance, les verbatims ont été regroupés et analysés selon 5 axes : les représentations des participants concernant le thème, les pistes d'optimisation du DAceE, les freins, les risques encourus et les pratiques de suivi de l'élève jugées pertinentes.

L'analyse, présentée sous forme de synthèse, met principalement l'accent sur les aspects communs et les éléments les plus récurrents des discours, sans pour autant négliger les éventuels points de divergence les plus importants. Elle est attentive à rester fidèle aux propos tenus par les participants dans leur globalité.

1.7 Composition du groupe de discussion

Afin de recueillir les représentations et avis sur la question du dossier d'accompagnement de l'élève, des écoles fondamentales de différentes régions et de différents réseaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été contactées.

Le groupe de discussion a finalement réuni 15 participants, issus de 3 écoles fondamentales différentes (et de différents réseaux) de la province de Luxembourg que nous présentons ci-après.

1.7.1 Les participants

Le groupe se composait comme suit :

- 6 institutrices maternelles : classe d'accueil, M1, M2/M3 et M3 ;
- 9 instituteurs primaires de P1, P1/P2 et P2 (dont 1 enseignant polyvalent).

1.7.2 Le contexte des différentes écoles fondamentales

Le groupe de discussion est composé des membres de deux écoles appartenant au même réseau (libre) et d'une école appartenant au réseau WBE.

Aucune de ces écoles n'est en encadrement différencié.

- La première école accueille environ 380 élèves. Les élèves sont répartis sur 2 implantations (et 4 bâtiments) situées en milieu rural. L'école se veut un lieu convivial où chacun à sa place et où l'on apprend à vivre ensemble dans le respect de tous. L'école

compte au niveau maternel 9 enseignants, 2 psychomotriciens, 1 puéricultrice et 1 assistante maternelle. Au niveau primaire, les enseignants (maîtres spéciaux, polyvalents compris) sont au nombre de 15 + 2 professeurs d'éducation physique. L'école pratique également de l'intégration d'élèves à besoins spécifiques et s'est lancée dans une réflexion autour du travail collaboratif.

La majorité des enfants inscrits dans les 2 implantations sont issus de la région environnante, mais également du nord de la France.

- La deuxième école, située en milieu urbain compte environ 250 élèves. Elle accueille des élèves issus de milieux culturels et socio-économiques fort différents. L'école se veut être un lieu où les enfants et les adultes découvrent leur diversité sociale et culturelle comme une richesse à exploiter pour grandir ensemble. Malgré la diversité des profils des élèves accueillis, l'école a le souci de prendre en compte chaque élève dans ses particularités, ce qui implique continuité des apprentissages, différenciation des apprentissages, construction d'une communauté ouverte sur l'extérieur ...
L'école se compose de : 4 enseignants et 1 psychomotricienne pour le niveau maternel et 16 enseignants primaires (maîtres spéciaux, polyvalents compris) et 2 professeurs d'éducation physique.

La troisième école accueille environ 370 enfants répartis sur 2 implantations aux populations différentes :

- la première est une implantation (situé en milieu urbain) qui accueille elle aussi des élèves issus de milieux culturels et socio-économiques forts différents. En vue de répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant et de chaque famille, issue notamment de l'immigration, l'implantation met en place des projets axés sur la « culture » et la multiculturalité. Ces projets sont réalisés en collaboration avec la Haute École Pédagogique de la région, la bibliothèque du centre-ville et diverses ASBL.
- La seconde (situé en milieu rural) accueille plutôt des enfants assez favorisés et propose une pédagogie dite alternative à partir de la 3^e maternelle (pédagogie par projets, matériel spécifique adapté aux besoins des enfants ...).

L'école se compose de : 6 enseignants, 1 puéricultrice et 1 psychomotricienne pour le maternel et 13 enseignants primaires (maîtres spéciaux, polyvalents compris). L'école pratique de l'intégration d'élèves à besoins spécifiques et travaille en étroite collaboration avec le centre PMS du réseau (identification des difficultés rencontrées chez les élèves dès la 3^e maternelle, accompagnement des élèves en difficulté et mise en place d'actions rapides en vue de leur venir en aide).

2. L'analyse (synthèse) des discours

La deuxième partie de ce rapport se consacre à l'analyse des discours des participants afin de synthétiser leurs propos.

2.1 Fondement de la thématique selon les participants

La thématique intéresse les enseignants présents. Tout comme pour le groupe de discussion précédent (cf. rapport du 26 février 2018), les enseignants voient d'un « bon œil » l'idée que le DAcE puisse :

- accompagner l'élève de la maternelle à la 6^e secondaire ;

- offrir aux enseignants la possibilité d'accompagner les enfants en difficulté ;
- tenir informés les enseignants sur le parcours de l'élève dans le fondamental et dans le secondaire, sur les difficultés rencontrées par celui-ci, mais aussi les mesures qui ont été mises en place.

2.2 Les conditions d'optimisation du DAccE

Globalement, les enseignants présents semblent être en accord avec les grands principes poursuivis par le DAccE (transférabilité du dossier d'un établissement à un autre ou encore d'un réseau à un autre, continuité dans l'accompagnement de l'enfant durant sa scolarité allant de la maternelle au secondaire ...). Toutefois, pour que cet outil puisse être apprécié et considéré comme efficace par l'ensemble des acteurs de terrain, les enseignants présents ont proposé plusieurs balises.

Une première de ces balises touche au **contenu du DAccE**. Pour les enseignants, il semble important que l'outil puisse prendre en compte un certain nombre d'informations et ce, dès l'entrée en classe d'accueil. Les enseignants maternels souhaiteraient que l'on puisse retrouver par exemple des informations telles que le niveau de maîtrise de la langue, la langue parlée au sein de la famille (néerlandais, français, anglais ou autre), la fréquentation d'un milieu d'accueil ou non par l'élève (crèche, famille ou autre) ou encore d'autres informations antérieures au démarrage de la scolarité de l'enfant. Ceux-ci estiment qu'être en possession de telles informations permettrait un meilleur accompagnement de l'élève.

Des informations concernant le caractère régulier de la fréquentation des élèves en maternelle (voire au-delà) auraient leur place dans ce dossier.

Une autre catégorie d'informations qui devraient pouvoir être retrouvées dans le DAccE sont des informations en provenance d'intervenants extérieurs (PMS, logopède, neuropsychiatre ...). Pour les enseignants maternels et primaires, il s'avère difficile de pouvoir mettre en place un accompagnement des élèves en difficulté et de poser des actions pédagogiques efficaces sans ce type d'informations. Les termes « dossier neuropsychologique » étant apparus à plusieurs reprises pendant les discussions, l'animatrice rappelle que les informations d'ordre psychologique ou psychiatrique sont en principe protégées par le secret professionnel.

Bien que les informations fournies lors de la phase d'information mettent l'accent sur **le caractère évolutif de l'outil**, les participants réitèrent l'importance d'avoir un outil qui évolue avec l'élève, qui soit flexible et qui s'adapte tout au long de la scolarité. « *Il faut l'adapter en fonction par exemple des accueils et des premières maternelles et ce n'est pas du tout la même chose lorsqu'ils arrivent en troisième maternelle ou en première primaire* ».

Une deuxième balise à prendre en considération : **la facilité d'utilisation de l'outil**. Certains enseignants souhaiteraient que le DAccE soit pensé de manière à faciliter le travail de l'enseignant (outil axé sur le socle de compétence avec des cases à cocher ...) et qu'ils puissent par exemple être accompagnés/guidés dans la prise en charge de l'outil, dans la rédaction des premières synthèses. Plusieurs questions d'intervenants viennent renforcer cette idée : « *Comment formuler les infos, qu'est-ce qui rentre dans le dossier ? Qu'est-ce que je garde dans le bulletin et qu'est-ce que je mets concrètement dedans... Est-ce que cela sera guidé ?* »

Une autre balise mise en avant par les enseignants présents se rapporte **aux modalités d'accès par les différents acteurs/partenaires**. Bien que le DAccE se veuille accessible aux parents, une majorité des enseignants semblent méfiants quant à l'accès destiné aux parents. Selon eux, il est nécessaire de baliser les conditions d'accès pour que les parents n'accèdent qu'à certaines parties. Dans le même temps, certains considèrent que les informations concernant la scolarité

des enfants, leurs difficultés et les mesures préconisées ou mises en place sont importantes et intéressantes pour les parents : « ... *on n'a rien à cacher* ». Néanmoins, les participants sont prêts à donner un accès « *en mode lecture/écriture* » à différents acteurs (puéricultrices, psychomotricien.ne.s, maîtres spéciaux, PMS ...).

En partant de ce constat, plusieurs enseignants ont également souligné qu'ils ne sont pas toujours correctement formés pour identifier l'ensemble des difficultés rencontrées chez les enfants. Ceux-ci considèrent qu'il serait plus opportun que certaines observations soient prises en charge et notées par du personnel spécialisé (PMS, logopèdes, ...) dans le DAccE. Ce qui permettrait aux enseignants de focaliser leurs observations sur des aspects exclusivement pédagogiques, mais aussi d'avoir une vue d'ensemble sur leurs élèves.

De ce fait, il paraît essentiel que le CPMS (ou tout autre intervenant extérieur) puisse accompagner les enseignants sur des périodes régulières (p. ex. conseils de classe s'effectuant 3 fois sur l'année) ou spécifiquement en fonction de la demande et/ou des problèmes rencontrés. Toutefois, les enseignants expliquent qu'ils ne sont pas tous logés à la même enseigne en fonction du réseau dans lequel ils travaillent.

Enfin, une dernière balise est liée à ***l'implication de l'équipe éducative***. Pour les enseignants présents, ce type d'outil ne peut être utilisé efficacement qu'à partir du moment où l'ensemble de l'équipe se mobilise. Mais pour cela, il est également nécessaire que du temps soit prévu à l'horaire des enseignants pour remplir les DAccE. Cela peut se faire par exemple avec la même périodicité que pour les bulletins, lors de concertations en équipe.

2.3 Les bonnes pratiques de suivi d'élèves

Plusieurs pratiques positives et négatives de suivis d'élèves ont été relevées auprès des enseignants participant au groupe de discussion. Ces pratiques ont soit été rencontrées dans leur parcours professionnel antérieur, soit sont encore d'application dans leurs établissements scolaires.

Au niveau des pratiques positives :

Certains enseignants, travaillant dans la même équipe éducative, réalisent un dossier qui s'apparente au DAccE. Chaque élève possède un dossier (ou farde) même s'il ne contient pas toujours quelque chose. Un des enseignants souligne qu'un « *enfant peut quelques fois rencontrer une difficulté, mais la surmonter par la suite* ». Chaque dossier est rempli par le titulaire de l'élève. Il est réalisé de manière individuelle ou en concertation avec le CPMS.

Chaque dossier (un par élève) est communiqué à l'enseignant de l'année qui suit, mais il ne quitte en aucun cas l'école pour accompagner l'élève. Ce dossier reprend :

- les difficultés constatées chez l'élève, les mesures prises, les conseils aux parents, mais aussi les demandes de suivis ou autre ;
- les informations peuvent également concerner les forces de l'élève, ses atouts ;
- des informations relatives aux apprentissages, aux attitudes et au comportement ...

L'organisation du dossier est laissée libre. Par exemple une enseignante explique qu'elle s'organise un peu comme elle le veut : « *je note au jour le jour lorsque que je remarque certaines choses et je prends bien note d'un fait concret et puis à la fin de l'année, je synthétise le contenu du carnet* ».

Une autre pratique mise en avant par une partie des participants est l'utilisation de fiches d'observation dont certaines d'entre elles ont été élaborées en partenariat avec la FWB.

Ces fiches ont pour objectif de cibler les difficultés relevées dans des domaines différents (cognitif, relationnel, comportement, développement psychomoteur, autonomie ...) et d'amener un regard spécifique sur les difficultés, les forces et les faiblesses des élèves.

Une enseignante de maternelle rapporte qu'elle établit un dossier pour chaque élève dans lequel sont listés différents objectifs (petits défis) à atteindre à certains moments de l'année et jusqu'à l'entrée dans l'année suivante, par exemple, « *Tient correctement son crayon (oui, plus ou moins, non), se chausse seul, manipule les ciseaux, dénombre une collection d'objets jusque..., etc. Les élèves contribuent à ce bilan en réalisant une autoévaluation à l'aide de smiley* ». L'information est transmise aux parents chaque mois via le classeur de l'élève.

Au niveau des pratiques négatives :

Une enseignante a également suivi, lorsqu'elle travaillait dans une autre école, une formation sur l'élaboration d'un dossier de l'élève reprenant la situation familiale, les problèmes rencontrés et les pistes de solution envisagées avec une durée dans laquelle celles-ci devaient être travaillées. L'enseignante souligne que la mise en œuvre de ce dossier a fonctionné un trimestre avant de cesser. Pour expliquer cela, l'enseignante met l'accent sur le fonctionnement interne de l'école et le côté contraignant lié à l'utilisation : « *Cela nous a pris du temps, de l'énergie et du coup les dossiers sont là, restent fermés, cela s'est essoufflé et on a donc stoppé* ».

2.4 Les freins relevés

Les freins relevés sont le manque de temps, mais aussi le côté contraignant lié au fonctionnement interne de l'équipe et le manque de motivation/d'investissement de certains enseignants.

Comme l'expliquait une enseignante, le manque d'intérêt et/ou d'investissement de la part de certains collègues peut mener à un certain découragement, voire un désintérêt pour l'utilisation d'un tel outil « *Pourquoi tu fais tout ce travail ? Je le verrai bien si l'élève y arrive ou non quand il sera chez moi* ». Pour les enseignants présents, il est important que l'ensemble de l'équipe puisse s'investir dans la réalisation de l'outil, que des balises et des règles soient mises en place par la direction pour que ce type de dossier reste un outil efficace au service des enseignants et indirectement au service de l'élève.

Le manque de temps pour compléter un dossier par élève semble également un frein. Les enseignants soulignent qu'il est essentiel de pouvoir avoir un temps de travail spécifique pour compléter ce genre de dossier. Une enseignante a également mis en avant le fait qu'il était nécessaire de fixer des échéances dans le temps pour compléter le dossier sans quoi, certains enseignants risqueraient de ne pas le remplir.

2.5 Les risques identifiés

Contrairement au groupe de discussion mené dans la province de Liège (cf. rapport du 26 février 2018), le DAccE ne semble pas soulever de véritables risques. Néanmoins, plusieurs craintes sont relevées par les participants.

Une première crainte touche à l'implication de l'équipe éducative. Comme souligné précédemment, le fonctionnement de l'équipe semble avoir un impact non négligeable sur l'utilisation et la durée de vie d'un tel outil. Les enseignants insistent sur l'importance de l'implication de l'ensemble de l'équipe éducative pour que celui-ci puisse être efficace.

Une deuxième crainte énoncée par les participants concerne le jugement du travail des enseignants. Plusieurs enseignants craignent, en fonction de la formulation des courtes synthèses, que leur travail soit remis en cause. La majorité des questions soulevées sont les suivantes : « *Que risque-t-il de se passer si une personne ne remplit pas le dossier ? Sera-t-il pénalisé ? Doit-on obligatoirement faire une courte synthèse pour tous les élèves ? Est-ce que nous serons guidés/accompagnés quant à la formulation des courtes synthèses ? C'est un projet d'équipe ? Si celui-ci est élaboré en concertation, je ne vois pas comment pointer l'un ou l'autre enseignant qui aurait failli à sa mission ? Quelle est la place du secret professionnel dans tout cela ?* »

Une troisième crainte concerne la surcharge éventuelle de travail occasionné par le DAcCE (manque de temps, quantité de travail, niveau d'analyse exigé, accès aux données ...). Bien qu'il soit intéressant de permettre aux élèves d'arriver dans une nouvelle école sans avoir une étiquette qui lui colle à la peau, il est important qu'une partie des données soit rapidement accessible pour accompagner correctement les élèves. Tout en reconnaissant qu'il peut être intéressant qu'un élève soit accueilli dans une école sans *a priori*, certains considèrent que l'accès au dossier à partir du mois de novembre, « *c'est peut-être un peu tard* ». Les enseignants soulignent le caractère énergivore et la quantité de travail lié au travail d'observation dans le temps. Toujours dans cette optique, plusieurs questions liées au niveau d'analyse des observations apparaissent : « *Que va-t-on mettre dans le dossier ? Se base-t-il sur l'acquisition de compétences (socles de compétences) comme nous pouvons le faire dans classe ? Quelle est la quantité de travail attendu autour des synthèses ?* »

3. Synthèse

En synthèse, nous relevons chez les enseignants un certain intérêt pour le DAcCE. Cependant, ceux-ci souhaitent être davantage accompagnés dans la mise en œuvre et l'utilisation de celui-ci. Ils souhaitent également que l'utilisation de cet outil soit avant tout balisée correctement au sein de l'équipe et qu'il y ait un investissement de l'ensemble de l'équipe éducative pour que cela fonctionne dans la durée.

Pour cela, les enseignants soulignent également l'importance de bénéficier de temps de concertation afin de pouvoir rencontrer les différents partenaires (CPMS, logopèdes, ...), et ce, dans le but de discuter, de réfléchir et d'identifier les difficultés des élèves et poser des actions qui permettront de les faire évoluer.

Il est également nécessaire que les modalités d'accès soient clairement définies en fonction des utilisateurs (intervenants extérieurs, parents ...) ou encore que l'outil soit facile d'utilisation, flexible en fonction des besoins de chaque enseignant et qu'il n'entraîne pas de surcharge de travail.

Mot de clôture

Malgré les informations que le Cabinet a permis de transmettre aux participants au sujet du DAcCE, il reste néanmoins difficile pour un groupe de discussion de se projeter dans un outil qu'il connaît trop peu. Les informations contenues dans l'Avis n°3 sont insuffisantes pour se positionner précisément. Par conséquent, ce sont surtout des craintes et des représentations approximatives qui ont rythmé, de manière récurrente, la discussion.